



Edito du maire

La dernière semaine de juin a été marquée par un épisode caniculaire intense, qui a perturbé le quotidien de nombreuses familles et obligé la commune à s'adapter rapidement.

Face à cette situation, la municipalité a fait le choix de maintenir ses services ouverts. L'école, le Jardin d'enfants, la garderie et l'accueil de loisirs ont continué à fonctionner afin de ne pas laisser les familles sans solution. Nous avons toutefois demandé aux parents qui le pouvaient de garder leurs enfants à la maison, pour limiter leur exposition à la chaleur et accueillir les enfants présents dans de meilleures conditions. La fréquentation a ainsi été nettement réduite pendant les quatre jours concernés.

Dans le même temps, la commune a fait l'acquisition d'une dizaine de ventilateurs afin de rafraîchir une salle de classe, le Jardin d'enfants et la garderie. Ces équipements ne peuvent pas tout régler, mais ils ont amélioré les conditions d'accueil et de travail. Puisque la demande venait de la municipalité, les services de cantine et de garderie non utilisés pendant cette période ne seront pas facturés aux familles concernées.

La commune s'est également mobilisée auprès des personnes les plus vulnérables. Plus de quarante personnes inscrites sur le registre intégré à notre plan communal de sauvegarde ont été appelées chaque jour

par le personnel communal et par l'adjointe aux affaires sociales, afin de prendre de leurs nouvelles et de savoir s'il était nécessaire de prévenir un proche ou d'agir.

Ces appels ont été très appréciés et ont rappelé l'importance de ce lien de proximité, discret mais essentiel. Le registre a d'ailleurs été complété de plusieurs noms, preuve de son utilité lors de ces périodes de fortes chaleurs qui, malheureusement, ne seront sans doute pas isolées dans les années à venir.

Nous ne devons donc pas seulement réagir lorsque la canicule est là. Les élus et les services vont réfléchir aux adaptations nécessaires de nos équipements et de nos espaces publics. Certains sujets sont déjà en cours d'étude, comme la végétalisation de la cour de l'école Lucien Kerlann ou la création d'espaces d'ombre à l'Arc-en-Ciel. D'autres pistes seront étudiées avec sérieux, en tenant compte de leur coût, de leur efficacité et de l'intérêt de tous.

Je terminerai cet édito en remerciant les agents communaux, les élus mobilisés, les enseignants, les équipes d'animation et les familles pour leur adaptation et leur compréhension pendant ces journées difficiles.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, ainsi que de bonnes vacances pour celles et ceux qui auront la chance d'en prendre en juillet ou en août.

Stéphane Hervoir,
Maire



LA MAIRIE COMMUNIQUE

État civil - Dates à retenir - Infos diverses
CM du 30 juin 2026 - CCAS

CAPLD

Vélo LD, un VAE à tester sans engagement

ÉCOLE

Les élèves de CM en sortie scolaire
Les maternelles à la découverte du milieu marin
Les écoliers au Château du Taureau
Bonnes vacances

Dans ce numéro

VIE ASSOCIATIVE

APE et APAF Clap de fin pour la Casa Fiesta
Paroisse Rencontre prêtres malgaches
L'idée à coudre
La Bonne Altitude Assemblée Générale

VIE COMMUNALE

Trail pour Lucas
Fête de la musique au Deus'ta

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **28 août** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.bzh

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.bzh



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.bzh

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.bzh

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmpt@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi : de 8h à 12h
vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
le premier samedi du mois : de 9h à 12h **pas d'ouverture en août**
ouvert le 5 septembre

Permanences des adjoints en mairie

Le maire et les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous.

Contactez la mairie au 02 98 85 04 42

Permanence du maire les lundis de 16h30 à 17h30

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance

- Ilyes HEDDADI né le 5 juin

Décès

- Cédric MARC 51 ans décédé le 24 mai 2026

URBANISME

Les projets de constructions sur la commune sont affichés dans le hall de la mairie.

Dates à retenir :

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Rentrée des enseignants | lun. 31 août | École L. Kerlann |
| Rentrée des élèves | mar. 1er septembre | École L. Kerlann |
| Accueil des nouveaux arrivants | ven. 4 septembre | Salle Sterenn |
| Forum des associations | sam. 5 septembre | Arvest |
| Camion MarSoins (audition, bilan) | mar. 22 septembre | Place des 9 chênes |
| Repas des aînés | sam. 10 octobre | Arvest |

Horaires des activités bruyantes

Par arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le Finistère, les activités de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ne doivent pas causer de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis, de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h

PENCRAN INFOS n° 248 - juillet-août 2026 - pencran-infos@pencran.bzh

- Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction : Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page : Commission Pencran infos
Impression : Mairie de Pencran
Tirage : 950 exemplaires

Recensement des jeunes

Les jeunes **nés en juillet et août 2010** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PENCRAN

EN DIRECT SUR

VOTRE SMARTPHONE

Avec



l'appli

Gratuit et 100% anonyme
Abonnez-vous sans tarder

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés

- du 1^{er} mars au 31 octobre
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Accueil des nouveaux habitants

Nouvel arrivant sur Pencran en 2025/2026 ?

La municipalité vous invite à un moment de convivialité au cours duquel vous serez présentés les équipements communaux, services, associations, entreprises de la commune.

Rendez-vous **salle Sterenn vendredi 4 septembre à 18h30**

Pour une bonne organisation, l'**inscription est souhaitée** par mail (mairie@pencran.bzh) ou au 02 98 85 04 42

Repas des aînés

Le repas annuel du CCAS aura lieu **samedi 10 octobre** à 12h à l'Arvest.

Il est offert aux Pencranais de 70 ans et plus.

Les conjoints sont les bienvenus ; une participation de 20 euros leur sera demandée.

RAPPEL : il n'y a plus d'invitation individuelle ; aussi les personnes souhaitant y participer sont invitées à s'inscrire en mairie.

Date limite d'inscription : lundi 28 septembre.

Rappel concernant les végétaux

Si les particuliers ont le droit de tailler leurs haies toute l'année, il est recommandé de ne pas le faire entre la mi-mars et la mi-août, afin de préserver la biodiversité qu'elles abritent. Mieux vaut ainsi privilégier l'automne pour tailler ses haies, en particulier les mois de novembre et de décembre.

Cependant, la sécurité prime. C'est pourquoi les riverains doivent **obligatoirement élaguer** les arbres, arbustes ou haies **en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (particulièrement aux intersections).

Le locataire doit maintenir le jardin en bon état pendant toute la durée de la location.

Notons que dans les derniers lotissements de la commune, les plantations en bord de voie font partie de la parcelle, le grillage implanté 1m en retrait n'est pas la limite de propriété. Il incombe donc à l'occupant d'entretenir ces végétaux.

Compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2026

Éclairage public et sécurité

Les horaires d'éclairage public sont complétés : à La Croix Neuve, l'éclairage sera maintenu toute la nuit.

Le conseil autorise aussi la signature d'une convention avec le SDEF pour accompagner le déploiement des systèmes de vidéoprotection.

Le maire a informé le conseil de l'attribution des marchés de vidéoprotection et d'alarmes : COMASYS pour la vidéoprotection, pour 21 133,80 € TTC, et VOLTSTAGE pour les alarmes des bâtiments communaux, pour 4 711,81 € TTC.

Route de Keranhoat : Effacement des réseaux

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Keranhoat, le conseil approuve l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom.

Le montant total est estimé à 240 000 € HT, avec un financement du SDEF de 160 000 € HT et une participation communale estimée à 80 000 € HT, dont 48 000 € TTC pour les communications électroniques qui sont subventionnées par la CAPLD.

Urbanisme et domaine communal

Le conseil accepte la rétrocession à titre gratuit, dans le domaine public communal, des voies, réseaux et équipements communs des lotissements Loguellaou 1 et Le Clos des Serres 2.

Ces intégrations permettront une gestion cohérente de la voirie, de l'éclairage public, des espaces verts et des eaux pluviales, en lien avec les compétences de la CAPLD.

Ressources humaines

Un emploi permanent d'animateur en accueil de loisirs est créé à compter du 1er juillet 2026, à temps non complet, sur une base de 32 heures hebdomadaires.

Cet emploi n'est pas une création stricto sensu, mais la transformation d'un poste de CDD en emploi permanent. Cela n'affecte donc ni les effectifs de la municipalité, ni le budget de fonctionnement.

Le maire est autorisé à recruter un agent contractuel si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire.

Finances

La redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications est fixée aux montants maximums prévus pour 2026 : 49,11 € par km d'artère souterraine, 65,49 € par km d'artère aérienne et 32,74 € par m² au sol pour les autres installations. Une rétroactivité est demandée pour 2025 et 2026.

Services publics : école

La participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école Lucien Kerlann est actualisée pour l'année scolaire 2025/2026 : 1 700,25 € par élève de mater-

nelle et 599,04 € par élève d'élémentaire.

Aménagement du bourg

Afin de préparer les futurs projets communaux, la commune engage l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du bourg. Cette étude doit permettre de définir une vision globale et cohérente pour les espaces publics, les déplacements, le stationnement, la valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie.

À l'issue de la consultation, le conseil municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre à la société Territoire en Commun, pour un montant de 24 030 € TTC.

Quotient familial et tarifs municipaux

Afin d'harmoniser les tarifs et de favoriser l'accessibilité des services, le principe des tarifs modulés selon le quotient familial est appliqué à la cantine, à l'accueil périscolaire du matin, du soir (garderie) et du mercredi, ainsi qu'à l'accueil extrascolaire (vacances scolaires).

Les modalités retenues prévoient un seuil plancher à QF 700 € (tarif préférentiel calculé sur la base QF 500 €), un seuil plafond à QF 1500 € et une base de calcul à QF 1000 €.

Concrètement, cela signifie que toute famille dont le QF est inférieur à 700 sera au tarif du QF 500. Toute famille dont le QF est supérieur au QF 1500 sera au QF 1500. Entre 700 et 1500, le calcul des tarifs sera strictement proportionnel au QF afin d'éviter les effets de seuil.

Pour rappel, le calcul des QF se fait de la façon suivante : Revenus des parents + prestations CAF divisés par le nombre de parts (2 pour les parents, y compris pour une famille monoparentale), 0,5 pour chacun des deux premiers enfants et 1 pour le troisième (et au-delà).

Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir (garderie), il est décidé une facturation à la demi-heure.

Les tarifs sont maintenant votés au QF 1000. Il suffit ensuite d'effectuer un produit en croix (tarif de base x QF familial / 1000).

Les tarifs votés pour la rentrée 2026 sont les suivants :

Prestation	Base QF 1000
Accueil extrascolaire et mercredi journee sans repas	8,00 €
Accueil extrascolaire et mercredi 1/2 journée	5,20 €
Périscolaire matin/soir (garderie) - 1/2 heure	0,45 €
Goûter du soir, compris dans la première 1/2 heure du soir	0,60 €
Restaurant scolaire - repas	2,95 €
Repas PAI	1,50 €

Le compte-rendu complet est disponible en mairie

CCAS

Installation du CCAS

La réunion d'installation du Centre communal d'action sociale, le CCAS, pour le mandat 2026-2032, a eu lieu jeudi 2 juillet.

Présidé de droit par le maire, le CCAS est un outil essentiel de l'action sociale communale. Il a pour mission d'accompagner les personnes les plus fragiles, de lutter contre l'isolement, de soutenir les seniors, les familles et les personnes en situation de handicap, mais aussi de participer à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Il intervient dans un esprit de proximité, d'écoute et de confidentialité, en lien avec les services sociaux, les associations et les partenaires institutionnels. Son rôle est particulièrement important dans les périodes où certaines personnes peuvent se trouver plus vulnérables, comme lors des épisodes de fortes chaleurs ou dans les situations de difficulté sociale.

Le CCAS est composé à parité de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire, issus du tissu associatif local ou engagés dans le domaine social.

Président : Stéphane Hervoir

Conseil d'administration : Annick Jaffrès, Jean-Pierre Le Bourdon, Laetitia Marrec, Amar Heddadi, Gaëlle Quéré, Geneviève Wack, Céline Reboul, Stéphanie Simon, Sylvie Longeard, Hélène Ressiguiet, Roseline Emily et Régis Guéméné.



CAPLD

Vélo LD : un VAE à tester sans engagement

Envie de vous déplacer autrement ? Sans effort et en préservant la planète ? Vélo LD, le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) longue durée de la CAPLD, est fait pour vous ! Accessible à tous les habitants du Pays de Landerneau-Daoulas, ce service vous permet de louer un VAE pour 3 ou 6 mois, à petit prix et sans engagement d'achat.

POURQUOI CHOISIR VÉLO LD ?

Parce que cette solution vous permet de tester avant d'acheter, c'est idéal pour vous faire une idée avant d'investir dans un VAE souvent coûteux. Vélo LD va vous permettre de remplacer la voiture pour les trajets du quotidien (travail, courses, trajets scolaires), plutôt malin et économique quand on constate les prix à la pompe.

Un VAE, c'est aussi la garantie de pédaler sans effort grâce à l'assistance électrique et de vaincre facilement la montée vers Pencran. C'est aussi moins de CO₂ pour la planète et moins de stress !

Et l'entretien du vélo est inclus dans le forfait pendant toute la durée de location. Plus d'hésitation !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 - Réservez en ligne sur capld.velold.fr ou par téléphone au 06 37 81 39 94
- 2 - Choisissez votre vélo : VAE classique, cargo, pliant ou longtail.
- 3 - Retirez-le à Landerneau (chez Cycles Coroller ou Cycles Le Gall) ou à Daoulas (place du marché, les mercredis).
- 4 - Roulez pendant 3 ou 6 mois, puis ramenez le vélo au point de retrait.

LES TARIFS :

Vous avez la possibilité d'un paiement mensuel ou comptant !

- Vélo classique : 76 € les 3 mois (location hiver) ou 210 € les 6 mois (location été).
- Vélo pliant, longtail ou cargo : à partir de 76 € les 3 mois.

Des tarifs préférentiels sont proposés aux bénéficiaires de la Mission Locale, France Travail, SATO Intérim et du PLIE.

Et une prise en charge peut être possible par votre employeur, renseignez-vous auprès de lui !

Infos et réservations : 06 37 81 39 94

capld.velold.fr



• **Mairie de PENCRA** :

8h -12h et 13h30 -17h30 (vendredi 16h30)

Fermeture au public les mardi et jeudi après-midi

Ouverture le 1er samedi matin du mois de 9h à 12h**Accueil** : 02 98 85 04 42En cas d'urgence uniquement, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, appeler le numéro d'astreinte :

07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.bzhSite internet : www.pencran.bzh• **Jardin d'Enfants** : 02 29 05 73 63jardindenfants@pencran.bzh• **ALSH - Centre de loisirs et garderie** : 09 60 54 23 03alsh@pencran.bzh **Espace jeunesse** : 02 98 21 53 94quentinjezequelmp@gmail.com**École Lucien Kerlann** : 02 98 85 31 94ec.0290933G@ac-rennes.fr**Communauté Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD) :***Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau*• **Secrétariat** : 02 98 21 37 67• **Service environnement** : 02 98 21 34 49• **CLIC** : 02 98 85 99 08• **France travail** : 39 49• **CPAM** : 36 46**Collecte des ordures ménagères et recyclables le vendredi, vente de bacs et composteurs :**

Tél. : 02 98 21 34 49 - CAPLD Service Environnement

• **Recyclables** : 3 et 17 et 31 juillet, 14 et 28 août• **Ordures ménagères** : 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 sept.**Déchetteries de la CAPLD :****Pour les divers produits et les déchets verts**Ouvertes tous les jours **sauf dimanches et jours fériés**de 9h à 12h et de 14h à 19h - **accès réglementé**• **Plouédern ZI Saint-Eloi** Tél. : 02 98 85 19 50• **Daoulas ZA de Reun ar Moal** Tél. : 02 98 25 92 60• **La Martyre entre Keravel et Ty Croaz****Recycleries :**• **Plouédern - Le Triporteur** : rue des Glénan ZI Saint-EloiTél. : 06 06 41 39 48 letriporteur.bzh

Dépôts et vente : mercredi 14h-16h30 et samedi 10h-16h30

• **Le Tréhou - Ribine** : 1 zone de Runveguen Tél. : 07 67 48 96 93la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr

Dépôts et vente : mercredi 14h-18h30 samedi 10h-18h30

Eau du Ponant (eau potable et assainissement) :

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

Tél. : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (17h le lundi)

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) **ou d'eaux usées/assainissement** (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce numéro **02 29 00 78 78****Numéros d'urgence****15**

SAMU

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

112

Appels d'urgence européen

115

Hébergement d'urgence

119

Enfance maltraitée

196

Secours en mer

3919

Violences conjugales

3020

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes

**Gendarmerie de Landerneau :**

14 rue Henri Dunant, Landerneau Tél. : 02 98 85 00 82

en cas d'urgence appelez le 17 ou le 112**La Poste** : une boîte aux lettres est à disposition place du bourg au niveau du bar/restaurant le Deus'ta**Pharmacie de garde** : pour connaître la pharmacie de garde du secteur en dehors des heures d'ouverture composez le **3237** ou consultez www.3237.fr**Défibrillateurs :**2 **défibrillateurs** sont à la disposition de la population :• **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie• **Terrains des sports de Keranna** : sur la façade des vestiaires**Cabinet infirmier de Pencran :**

Guilène GLOAGUEN, Lauriane HINGANT, Hélène RESSIGUIER

Place du bourg à Pencran Tél. : 02 98 85 29 04 inzee.care**Conciliateur de justice :****Patrice MAINGUY** reçoit uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie de St-Urbain.

Tél. : 02 98 25 03 04

Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn :

Service d'informations générales sur le rôle du parent-employeur, sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant.

Le RPE gère les listes des assistants maternels de la commune.

Tél. : 06 79 78 75 70

rpe.vdle@epal.asso.fr**Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :**

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau Tél. : 02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20**Service de Gestion Comptable (Trésor Public) :**

59 rue de Brest, Landerneau Tél. : 02 98 85 11 61

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30.

Sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h.

Carte Nationale d'Identité et passeport :

Renseignements et démarche à effectuer dans une mairie ayant cette compétence.

Pour Landerneau : délivrance, renouvellement, perte...

Tél. : 02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site

<https://passeport.ants.gouv.fr/>**Attention aux délais, prenez vos précautions**

Les élèves de CM en sortie scolaire



Fin juin, les élèves de CM ont profité d'une belle journée de sortie scolaire à Plounéour-Trez.

Au programme :

- **Breizh Lanta** le matin avec différentes épreuves, dont la célèbre épreuve des poteaux,
- un pique-nique sur la plage,
- une initiation au char à voile l'après-midi.

Malheureusement, le vent était peu présent, limitant la pratique de l'activité. Malgré cela, les élèves ont passé une excellente journée, riche en découvertes et en bonne humeur.

Les maternelles à la découverte du milieu marin

Le mois de juin est souvent propice aux sorties scolaires. Lundi 29 juin, les élèves de petite section de l'école Lucien Kerlann ont passé une agréable journée à Moulin Mer, à Logonna-Daoulas.

Au programme : une sortie en barge et une découverte du milieu marin, permettant aux enfants d'observer la faune et la flore du littoral tout en apprenant de manière ludique. Une belle expérience, riche en découvertes, qui a ravi les jeunes élèves.



Les écoliers au Château du Taureau

Vendredi 26 juin, les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont passé une journée de découverte au Château du Taureau, au cœur de la baie de Morlaix.

Après un départ de l'école dans la matinée, les enfants ont pique-niqué à Carantec avant d'embarquer pour le célèbre fort.

Sur place, deux guides leur ont fait découvrir l'histoire de ce monument emblématique, construit pour défendre la baie de Morlaix et devenu aujourd'hui un site patrimonial incontournable.

Une sortie pédagogique riche en découvertes, qui a permis aux élèves d'allier histoire, patrimoine et plaisir d'une traversée en mer.



Bonnes vacances

Les élus et les agents communaux souhaitent de bonnes vacances aux enfants de l'école Lucien Kerlann

Merci au personnel enseignant et à l'association de parents d'élèves qui mettent tout en œuvre pour que l'école de Pencran reste un lieu d'apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Les élèves de CM2 vont quitter leur école du bourg, fréquentée pour certains depuis 8 ans, pour rejoindre le collège « en ville ». Une nouvelle étape, avec de nouvelles façons de fonctionner, des transports collectifs, une cantine différente... Une nouvelle étape qui se passera bien, vous pouvez être confiants !

Bonnes vacances à toutes et tous, rendez-vous pour la rentrée le 1er septembre.



APAF - Clap de fin pour la Casa de la fiesta

La Casa de la fiesta aux 80 ans de la Fête des Fraises

Le dimanche 14 juin dernier, le char de Pencran ayant participé au carnaval de Landerneau était de nouveau de sortie à Plougastel-Daoulas à l'occasion de la Fête des Fraises. Après un peu de ménage à la suite du carnaval et quelques modifications mineures (réduction de sa hauteur), la Casa de la fiesta était à nouveau prête pour défiler dans le bourg de Plougastel-Daoulas.

Répondant favorablement à l'invitation de l'organisation comme 5 autres chars ayant participé au carnaval de Landerneau, une vingtaine de Pencranais a paradé dans les rues de la capitale de la fraise avec le char dans une ambiance festive et chaleureuse sous un soleil radieux, pour le plaisir des petits et des grands. La fin de l'après-midi venue, la Casa de la fiesta s'en est allée.

Nous remercions tout particulièrement notre valeureux chauffeur, Roger, pour sa participation ainsi que les motards ayant participé au convoi !



Carnaval de Landerneau 2028

La dernière participation au carnaval de Landerneau nous a laissé des souvenirs magiques plein la tête. Nous avons vu des chars tous plus beaux les uns que les autres. Cela nous motive très fortement à construire un char toujours plus beau pour la prochaine édition en 2028. C'est pourquoi, nous invitons tous les Pencranais souhaitant participer à la construction du nouveau char à venir nous rencontrer au prochain forum des associations de la commune. Vous pouvez également nous contacter par mail : asso.paf29800@gmail.com. Le projet du prochain char débutera à la rentrée, venez nombreux !

Paroisse

Des prêtres malgaches d'Antsirabé en fête.

Une trentaine de prêtres du diocèse d'Antsirabé (Madagascar) se sont retrouvés à Dirinon puis à Pencran pour leur réunion annuelle. Ils sont en mission principalement en France, mais aussi en Italie.

Une messe présidée par le vicaire général, le père Sébastien Guiziou a été célébrée en la solennité de saint Pierre et saint Paul, leurs saints patrons, en présence de nombreux paroissiens en l'église de Dirinon.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

Puis, sur invitation, un repas malgache a été servi à une centaine de personnes à la salle Sterenn à Pencran.

Belle fête mêlant chants malgaches, français et bretons dans une ambiance très conviviale.



L'idée à coudre

L'association L'idée à coudre propose des ateliers de couture pour apprendre, créer et partager dans une ambiance conviviale par groupes de 8 participants maximum, afin que l'enseignante puisse bien suivre le projet de chacune.

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), vous serez bienvenu(e).

Les cours ont lieu dans la salle Argoat au bourg de Pencran.

Le tarif annuel est de 210 € pour la formule 2h par semaine et de 265 € pour la formule 2h30.

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail de l'association : lidee.a.coudre29800@gmail.com

Venez nous rencontrer et vous inscrire au forum des associations de Pencran le samedi 5 septembre.

l'idée à coudre
ATELIERS DE COUTURE
Apprendre, créer, partager dans une ambiance conviviale !

À PENCRAN

AVEC UNE PROF TOUS LES MARDIS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Débutante(s) ou confirmée(s), tout le monde est le bienvenu !

TARIFS
210 € L'ANNEE Formule 2h
265 € L'ANNEE Formule 2h30

UN COURS DE 2H OU 2H30 par semaine

VIE ASSOCIATIVE

La Bonne Altitude

L'assemblée générale de la Bonne Altitude s'est tenue vendredi 26 juin salle Argoat.

Après présentation du rapport moral et financier, votés à l'unanimité, Nicole Laumonier et Sylvie Pompilio, respectivement présidente et secrétaire de l'association ont annoncé leur souhait de démissionner du bureau.

Lundi 29 juin, les statuts de l'association ont été modifiés. La présidence de l'association devient collégiale. Voici les membres :

Noël Aballéa, Claudine Cameron, Marie-Hélène Couchouron, Maurice Guellec, Pétra Pronnicke, Marie Toularhoat.



VIE COMMUNALE

Retour sur la 1ère édition du Trail pour Lucas

Que d'émotions ! 500 coureurs ont participé aux deux courses du Trail pour Lucas au départ de la place du bourg de Pencran pour un 8 ou un 19 km.

Les coureurs ont adoré emprunter les sentiers de Pencran, de Saint-Urbain, de La Roche-Maurice et de Landerneau.

Ils ont pu compter sur le soutien des supporters, des bénévoles et des riverains qui ont joué le jeu (certains ont même offert de l'eau aux coureurs).

Bien plus qu'une course, cet événement du 13 juin était une aventure solidaire. En effet, 4 865 € ont été récoltés pour l'association "Cœurs Vaillants" et tout particulièrement pour financer le projet d'Emidy.

L'équipe organisatrice du Trail pour Lucas souhaite remercier la mairie de Pencran, les élus et les agents communaux pour leur aide et disponibilité ainsi que le bar Le Deus'ta pour l'organisation de la soirée après le trail. À très vite pour une nouvelle édition !



DEUS'TA

Samedi 20 juin, c'était la fête de la musique.

Le Deus'ta avait invité plusieurs groupes pour partager ce moment.

Entre les démonstrations de Capoeira, le concert du groupe de blues et de rythm'n blues Mojo Time et le DJ Set de À Tek 'Oté, il y en a eu pour tous les goûts.



Le Maire, les
conseillers
municipaux et
les agents de la
municipalité
vous souhaitent
de belles
vacances d'été
2026

AMADEUS
AIDE • SOINS

**POUR VOUS,
AVEC VOUS,
CHEZ VOUS**

Votre association d'aide à domicile

Une offre complète de services
pour faciliter votre quotidien

Aide • Accompagnement • Soins
Equipe spécialisée Alzheimer
Portage de repas • Garde d'enfants
Téléassistance
Jardinage • Bricolage
Entretien du logement

02 98 21 12 40
contact@amadeus-asso.fr
www.amadeus-asso.fr
Association à but non lucratif

LANDERNEAU RANDO CYCLO
Soins Palliatifs
Pédiatriques
La Brise

13 Sept 2026

Tour de la Communauté d'Agglomération
Pays de Landerneau-Daoulas

Landerneau • Brecon
Saint-Urbain
Daoulas
Loprinet
Loprinet-Daoulas
L'Espérance-Combrout
Vallée
Hennegon
Saint-Eloy
Le Tréhou
Trefflunet
La Roche-Maurice
Landerneau
Plozeur
Trémeur
Saint-Thonan
Saint-Divy
La Roche-Maurice

Avec le soutien
de Cécile Kerbaol

heloasso
Inscriptions sur Helloasso

Tarif 10 €

Circuits :
137 km
80 km / 44 Km

Départ
Le Hangar St Ernel
à partir de 07h30

Les bénéfices seront reversés à l'Association La Brise
Organisée par le Cycle Club de Daoulas et Les Cycles Landernéens
www.ccdandaoulas.com

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
PENCRA

REJOINS LE CMJ
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES
DE PENCRA

TU PEUX CANDIDATER SI TU ES EN
CE2, CM1 ET CM2

DÉPÔT DES CANDIDATURES
11/09
EN MAIRIE (PAR MAIL
OU DÉPÔT À L'ACCUEIL)

ELECTIONS
VENDREDI 02/10
EN MAIRIE
DE 16H30
À 19H30

ENGAGE-TOI,
PROPOSE,
PARTICIPE ET
FAIS BOUGER
PENCRA !